

**Centre de Développement  
des Energies Renouvelables  
CDER**

**Réunion du Conseil National de l'Environnement  
27 et 28 Février 2002**

**Maîtrise de l'Energie/Promotion des Energies Renouvelables**

**Résumé**

*Par Monsieur Abdelhanine BENALLOU, Directeur Général du CDER,  
B.P. 509, Rue El Machaar El Haram, Issil. Tèl : 044 30 98 14/22  
Fax : 044 30 97 95*

La situation énergétique du Maroc est soumise à une triple contrainte caractérisée par une forte dépendance en matière d'approvisionnement en produits pétroliers importés en quasi totalité , un déséquilibre entre l'offre et la demande de bois de feu et un faible taux d'électrification en milieu rural. Ces contraintes sont aggravées par une croissance démographique forte et des conditions pluviométriques défavorables.

La consommation des énergies commerciales qui est de l'ordre de 10 Millions de tep en 2001 demeure caractérisée par une forte prédominance des produits pétroliers 60,6%. Le taux de dépendance énergétique a de nouveau augmenté, enregistrant 68%.

La production nationale en énergie primaire commerciale reste faible (0,249 Mtep) et couvre moins de 4% des besoins de consommation. Elle est constituée essentiellement de l'électricité hydraulique (64,4%) et de charbon anthracite (21,9%). L'apport du pétrole et du gaz naturel (13,7%), est appelé à croître de manière significative dans l'avenir avec le Gazoduc Maghreb - Europe (GME).

Quant au taux d'électrification rurale, celui-ci a atteint 50% à la fin de l'année 2001. La consommation des énergies traditionnelles, bois de feu principalement, est estimée à 3,5 Mtep, soit près de 30% de la consommation nationale en produits énergétiques conventionnels. Cette source d'énergie, largement utilisée dans le milieu rural, est également utilisée pour la satisfaction de certains besoins énergétiques des agglomérations urbaines et périurbaines (hammams, fours à pain,...).

Face à ses contraintes, le Maroc dispose de grandes potentialités naturelles qui peuvent être valorisées à des fins énergétiques (solaire, éolienne, micro-hydro-électrique, biomasse,...) et depuis quelques années, il est apparu qu'une politique énergétiques cohérente devrait intégrer toutes les formes d'énergie mobilisables à l'échelle nationale, particulièrement des énergies renouvelables. Le recours à ces énergies est en effet capable d'une part, de réduire la dépendance en énergie des populations rurales. Par ailleurs, ces énergies sont d'ores et déjà perçues comme ressource efficace, voire incontournable, dans toute politique de développement durable.

En effet, après plusieurs années d'étude du potentiel des différentes sources énergies renouvelables, d'études de faisabilité, de marché et de réalisation de projets pilotes et de démonstration, certaines technologies sont désormais intégrées dans des programmes de développement socio-économiques du pays (électrification rurale décentralisée, renforcement du parc de production d'électricité nationale avec l'apport des ER notamment, effort de sauvegarde du patrimoine biomassique, développement durable, etc.....).

Aujourd'hui, le bilan des réalisations Energies Renouvelables au Maroc est un bilan exhaustif. L'évaluation du productible électrique d'origine ER dans le bilan électrique nationale est estimée à 2%.

### Bilan des ER au Maroc : situation 2000

Filières	Bilan	Production en Gwh
Solaire PV	6Mw	11
Solaire TH	45.000 m <sup>2</sup>	25,7
Eolien	54Mw	330
Biomasse	3000 M <sup>3</sup>	0,26
MCH	150 Kw	1,3
		<b>Total : 368,30 Gwh</b>

La participation des énergies renouvelables au bilan énergétique national reste faible et en deçà des aspirations par rapport aux ressources dont dispose notre pays. Afin de permettre à ces énergies de contribuer de manière très significative aux efforts de l'Etat visant à donner un souffle nouveau et durable à l'économie et au développement social du Maroc, un **Plan Stratégique** de développement des énergies renouvelables a été élaboré. Ce plan comporte un nombre d'orientations et de mesure destinées à dynamiser le secteur des énergies renouvelables conformément aux orientations de la politique énergétique du pays et aux attentes du secteur privé et des partenaires institutionnels avec pour objectifs de :

- Permettre aux Energies Renouvelables de contribuer de manière significative aux efforts de l'Etat visant à donner un élan nouveau et durable à l'économie et au développement social du Maroc par une mobilisation accrue de ces formes d'énergies au niveau de programmes nationaux d'infrastructure de généralisation de l'accès à l'énergie et de renforcement de la compétitivité des secteurs productifs.
- Asseoir les conditions de dynamisation de l'investissement privé et du partenariat au niveau de la production indépendante d'électricité et de développement d'une industrie et de sociétés de services nationales.
- Participer à l'effort national de préservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement visant notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la lutte contre la déforestation et la sécurité d'approvisionnement en eau (en quantité et en qualité).

- Renforcer les capacités du CDER, tant au niveau de son efficacité interne, qu'à l'échelle de son rôle de stimulateur du secteur privé national en lui donnant un rayonnement international en tant que fournisseur de services et d'expertise à l'échelle de l'Afrique et du Monde Arabe.

La réalisation de ces objectifs, nécessite l'identification et la mise en œuvre d'une série de mesures institutionnelles, législatives, réglementaires et incitatives. Elle contribuera au développement économique et social du pays et à la création d'emplois, notamment dans le milieu rural.

La mise en œuvre des mesures identifiées permettra, notamment :

- ❖ De relever la participation des Energies Renouvelables des 0,24% actuels à 10% en 2011 et à près de 20% en 2020 ,
- ❖ De réduire les importations des produits énergétiques de plus de 22 millions de TEP prévus en 2020 à moins de 18 millions de TEP,
- ❖ De réduire le taux de dépendance énergétique des 97% actuels à moins de 80%,
- ❖ De permettre l'électrification de 300.000 foyers ruraux, isolés du réseau électrique national,
- ❖ De drainer des investissements de l'ordre de 19 milliards de Dh à l'horizon 2011,
- ❖ De créer 11 500 emplois à l'horizon 2011, notamment en milieu rural,
- ❖ De permettre à l'horizon 2011, un gain de près de 2,7 milliards de Dh, découlant directement d'une économie d'énergie primaire de l'ordre de 2 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole).
- ❖ Sur le plan environnemental, le Plan Stratégique offrira de nouvelles possibilités de bénéficier de financement dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP), du Fonds Carbone et du Fonds Mondial de l'Environnement. Il permettra également d'éviter, annuellement, l'émission de 30 millions de tonnes de Carbone.